

# AVANT-PROPOS

De Michael Crabb

La danse est plus qu'un métier. C'est une vocation. Être danseur signifie choisir le plus physique de tous les arts de la scène, extraordinairement grisant mais également exigeant et impitoyable.

Le corps est l'instrument du danseur, motivé par le besoin d'exprimer des vérités qu'aucune autre discipline artistique ne peut atteindre avec la même intensité et clarté dans son message. Comme chacun sait, Einstein a décrit les danseurs comme des « athlètes de Dieu », mais le prix à payer pour la pratique de cet art physique peut enlever aux danseurs ce qu'il chérissent le plus : se produire sur scène, et ce à un âge où ceux qui exercent d'autres métiers sont souvent au sommet de leur carrière.

Danser demande un engagement total et passionné du corps et de l'esprit, souvent depuis l'enfance. Au cours d'une carrière professionnelle, le processus créatif artistique implique une intense synergie entre le corps et l'esprit du danseur. Le milieu de la danse ressemble à une grande famille comprenant de nombreuses petites cellules familiales. Être danseur est intimement lié à la perception de son identité et à l'estime de soi. Il est très dur d'arrêter cette vie contraignante mais fabuleusement enrichissante. Ce n'est pas seulement perdre son travail. Cela peut s'apparenter à un exil forcé. C'est perdre sa communauté, peut-être se perdre soi-même. Les conséquences potentielles en termes d'angoisse psychologique et de difficultés économiques, du fait des revenus habituellement peu élevés, ont souvent été dramatiques.

Il y a 25 ans, ce qui se passait après avoir quitté la scène était un sujet pratiquement tabou parmi les danseurs. Presque personne n'osait en parler ouvertement de peur de sembler moins investi dans le moment présent.

De façon remarquable, un quart de siècle plus tard, cette habitude de déni collectif a laissé place à une saine acceptation des réalités d'une carrière en danse et une attitude ouverte aux possibilités qui s'offrent. Une perspective d'avenir qui auparavant apparaissait sombre et déstabilisante, est maintenant pleine d'espoir, de confiance et d'une reconnaissance positive de la nature évolutive de la vie d'un danseur. Non seulement les danseurs en parlent-ils maintenant ouvertement, en milieu ou vers la fin de leur carrière, mais également les étudiants qui vont débiter dans la carrière.

Ce changement d'attitude, extrêmement positif, n'aurait jamais eu lieu sans les efforts du Centre de ressources et transition pour danseurs. Son action a eu un impact sur des milliers de vies, parmi lesquelles celles figurant dans 25 histoires fascinantes qui suivent.

Comme beaucoup d'organismes, le CRTD a vu le jour suite à une heureuse conjonction : des circonstances favorables et une personne de caractère. Dès 1976, le Conseil des Arts du Canada, poussé par l'exemple donné par la récente fondation du Dancers' Resettlement Fund en Grande-Bretagne, commande une étude sur la reconversion. Une autre étude effectuée en 1982 souligne de nouveau le problème, mais ne débouche pas sur des actions significatives. La cause attendait sa championne. Qui, par hasard, attendait dans les coulisses, prête à agir.

Joysanne Sidimus commence sa carrière avec le New York City Ballet de George Balanchine. Au début des années 60, elle devient première danseuse au Ballet National du Canada, ce qui lui donne l'occasion de développer une affection profonde pour le Canada, et la poussera à y revenir plus tard. Son retrait de la scène n'est pas facile et elle connaît bien d'autres danseurs pour qui cela a été encore plus difficile.

Tout en effectuant des recherches pour son livre *Exchanges : Life After Dance* (Échanges : la vie après la danse), elle décide d'étudier la situation et devient vite convaincue qu'il faut agir. Avec le soutien

conjoint de l'Association Danse au Canada et de l'Association canadienne des organismes professionnels de la danse, Joysanne mène une enquête à travers le pays. Elle dialogue avec les danseurs et les directeurs artistiques, et développe peu à peu le projet de ce qui va devenir en mars 1985 un organisme incorporé sous le nom de Centre de transition des danseurs.

Lorsqu'on la félicite pour ses réalisations durant ses 20 ans en tant que directrice générale et fondatrice, Joysanne est toujours prompte à partager ces hommages avec toutes les personnes qui l'ont aidée en cours de route. Il y en a beaucoup - et pas des moindres, comme le Conseil des Arts de l'Ontario et les ministres fédérales Flora MacDonald et Barbara McDougall, dont le soutien a été crucial au tout début.

Cependant, la vérité est que, sans la passion, l'énergie, la détermination tenace et la force de persuasion maintenant légendaire de Joysanne, le CRTD n'aurait jamais pris son envol - ni réussi à faire face aux défis colossaux qui l'attendaient. Durant les premières étapes de mise en place de l'organisme, Joysanne consulte les directeurs artistiques et les administrateurs des compagnies, qui sont tout à fait d'accord avec les buts visés ; par contre, les danseurs sont nettement moins convaincus. Avec un zèle quasi messianique, il a donc fallu peu à peu convertir les danseurs et leur faire comprendre qu'ils ne devaient ni ignorer ni craindre la transition de carrière, et qu'ils restaient maîtres de leur destin.

Joysanne Sidimus reconnaît elle-même être une fonceuse. Si elle a une idée en tête, mieux vaut ne pas lui dire non. Elle a la capacité de résoudre les problèmes de façon créative et a un grand talent de séduction. Donnant l'exemple d'une direction impliquée, elle a su attirer des associés, collaborateurs et bénévoles aussi engagés qu'elle pour soutenir la cause.

En 1985, Joysanne sait que l'organisme a besoin, comme elle le dit, de quelqu'un pour « ouvrir des portes ». Karen Kain est déjà l'enfant chérie du ballet du Canada et, comme Joysanne le découvre, elle comprend très bien les problèmes de transition et est prête à s'impliquer dans la cause. Ce que Joysanne n'a pas prévu, c'est que, en tant que première présidente du conseil d'administration du CRTD, Karen va tenir un rôle beaucoup plus important que celui de représentante célèbre. Et lorsqu'elle quitte l'organisme en 1997, Karen ne s'éloigne pas. Elle s'en va siéger comme responsable du Conseil consultatif du CRTD, poste qu'elle occupe toujours aujourd'hui.

Lynda Hamilton succède à Karen comme présidente du conseil d'administration. Elle a toujours été, avec son mari Peter Bronfman, maintenant décédé, une inconditionnelle des premiers jours du CRTD, et s'est avérée être l'une de ses bienfaitrices les plus enthousiastes.

Gary Neil, ancien dirigeant d'ACTRA, se joint au conseil d'administration du CRTD en 1995, et le préside depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il apporte sa compréhension profonde et nuancée de la valeur des artistes et un engagement envers leur bien-être socio-économique. Son sens de la stratégie, son habileté et ses sages conseils ont une forte influence sur le développement des objectifs de l'organisme.

Oui, Joysanne a su attirer les meilleurs et n'a pas quitté son poste avant d'être sûre d'avoir recruté et guidé un successeur aussi impliqué qu'elle-même - la directrice générale actuelle du CRTD, Amanda Hancox.

Dans les premières étapes de structuration, Joysanne décide que le CRTD sera un organisme basé sur l'adhésion de membres, et par conséquent doit être constamment au fait des besoins de ceux pour qui il a été fondé - un danseur à la fois.

Comme elle l'écrit, « il est important de créer un programme qui respecte le besoin d'autonomie du danseur, et c'est pourquoi nous avons développé une approche éminemment personnelle pour le processus de transition de carrière. » Tous les danseurs qui ont affaire à Joysanne vous parleront de sa

compassion, sa capacité d'écoute et d'empathie. Souvent une conversation avec elle est, au début, l'étape la plus marquante du processus de reconversion d'un danseur.

Au fil des années, les besoins des danseurs changent en même temps que le métier évolue. Tout en conservant les mêmes principes de base, le CRTD est en processus constant d'auto-évaluation et de réinvention. Initialement, l'objectif principal est le recyclage vers une seconde carrière. Dix ans après, l'organisme adopte son nom actuel, dans le but, comme mentionné à ce moment, « d'inclure un rôle de catalyseur de projets qui améliore et soutient les conditions socio-économique des artistes. ». Cinq ans plus tard, avec des résultats très positifs, le CRTD élargit de nouveau son mandat pour inclure la transition vers et au sein d'une carrière de scène.

L'organisme étend également son rayon d'action. En 1993, il se joint à un petit groupe d'organismes similaires d'autres pays pour former l'Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels/International Organization for the Transition of Professional Dancers (IOTPD) et contribue depuis activement à de nombreuses initiatives de l'IOTPD. À la fin des années 90, le CRTD assure le rôle de chef de file dans le développement de plans pour un Centre de santé des artistes, qui ouvre ses portes au Toronto Western Hospital en novembre 2002. Plus récemment, le CRTD s'implique largement dans le Projet de recherche sur les artistes âgés, dirigé par Joysanne, qui fait une étude sur la situation et les besoins des artistes canadiens, qui ont beaucoup donné à la danse et à la société, souvent au prix de grands sacrifices.

Par son travail de défense des intérêts des danseurs, le CRTD a démontré au-delà de tout doute que les danseurs représentent une richesse en ressources humaines, dont la valeur pour la communauté dans son ensemble, loin de diminuer à la fin d'une carrière de scène, augmente encore pour s'épanouir dans des domaines étonnamment productifs.

Les « alumni » du CRTD se sont dirigés vers des secondes carrières extraordinairement variées, dont un bon nombre en dehors du domaine de la danse. Parmi ces occupations, certains sont devenus courtiers en bourse, agents immobiliers, prêtres et officiers de police, médecins, infirmiers et psychiatres, agriculteurs biologiques, décorateurs d'intérieur et pilotes d'avions commerciaux. À ce jour, aucun n'est devenu politicien, mais ce n'est qu'une question de temps.

Comme le CRTD l'a démontré, avec un encadrement et un soutien adéquats, les danseurs ont la capacité de réussir pratiquement tout ce qu'ils décident de faire. Être danseur professionnel demande un engagement, une concentration, une aptitude à travailler en équipe et à penser de façon créative - toutes ces qualités, parmi d'autres, sont des compétences transférables qui permettent, potentiellement et effectivement, de réussir dans d'autres domaines.

Pendant ses 25 ans d'existence, le CRTD a eu un impact extraordinaire sur la vie des danseurs canadiens de tous les styles et toutes les traditions culturelles. Ce faisant, il a aidé à bâtir une société plus équilibrée pour tous. Il est essentiel de souligner que, à un moment où aucun choix de carrière ne semble à l'abri de changements inattendus et souvent brutaux, le CRTD est un modèle de gestion efficace de ce type de défis. Pionnier dans le domaine - il demeure un chef de file.